

2S2C - Pistes d'activités en matière artistique et culturelle

Objectifs

- Réactiver les possibilités d'accès à la culture et aux pratiques artistiques ainsi qu'à la diversité des expériences qui lui sont liées ;
- Favoriser le retour à des pratiques artistiques et culturelles partagées, dans et hors l'École ;
- Prendre appui sur la charte de l'éducation artistique et culturelle établie par le haut conseil de l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) afin de permettre aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

Orientations

Les activités culturelles et artistiques proposées sont subordonnées au respect des consignes sanitaires, notamment celles des gestes barrières nécessaires. Elles concernent tous les champs de l'art et de la culture avec une insistance toute particulière sur la rencontre avec des œuvres et des artistes et le développement de la créativité et de la pratique artistique. Pourront être menés tous types de projets permettant de répondre à ces objectifs (ateliers, résidences d'artistes, lectures, contes, création d'œuvres...).

De nombreuses ressources pourront être également consultées, pour monter ces projets :

Sur le site du ministère de l'éducation nationale : [« Réussir le 100% EAC »](#), avec les priorités pour 2020-2021 du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture en matière d'EAC ;

Sur le site du ministère de l'éducation nationale : [« des activités pour les vacances scolaires en période de confinement »](#), avec des idées de projets à mettre en place chaque jour ;

Sur le site du ministère de la culture : [« Culture chez nous »](#), avec les ressources de plus de 500 partenaires culturels qui ont adapté leur offre au confinement.